



Paris, le 15 juin 2016

Communiqué de presse

Arrêtons de jouer à la « roulette russe » avec la vie des agents !

Le syndicat UNSA DOUANES se félicite de la décision prise par le gouvernement autorisant les policiers à garder leur arme en dehors du service.

Mais il ne faut pas oublier qu'en raison de leur engagement dans la lutte contre le terrorisme, mais également du simple fait qu'ils sont porteurs d'un uniforme, les douaniers sont également des « cibles ».

Le syndicat UNSA DOUANES exige donc qu'une décision équivalente à celle prise en faveur de nos collègues policiers soit prise et que les agents des douanes qui le souhaitent aient la possibilité également de garder leur arme en dehors du temps de service.

D'autre part à la lueur des derniers événements ayant fait suite au drame d'hier et à la découverte au domicile d'une des personnes interpellées d'une liste nominative de policiers, le syndicat UNSA DOUANES rappelle que depuis de nombreuses années nous exigeons l'anonymat des procédures.

Il est inadmissible de voir la loi rendre obligatoire la divulgation de l'identité des agents verbalisateurs aux personnes interpellées, y compris lorsqu'il s'agit de « terroristes présumés ».

Il faut savoir également qu'il y a encore quelques semaines, suite à une saisie d'armes, les agents des douanes ayant procédé à la saisie, ont reçu individuellement des lettres d'intimidation de la part de l'avocat des personnes détentrices de ces armes, et ce, sans aucune réaction de l'administration.

Aujourd'hui il est temps de réagir, et de prendre des mesures visant à protéger les agents qui eux même protègent nos concitoyens. Arrêtons de jouer à la roulette russe avec la vie des agents !

Vincent THOMAZO

Secrétaire général UNSA DOUANES